

Les nouveaux programmes

F

aire une lecture historique des programmes d'histoire impose de revenir à la loi Guizot de 1833. A partir de cette date les programmes d'histoire, participant de la formation du citoyen, vont incarner une partie du mythe républicain, la base des connaissances à l'école. De ce point de vue, les débats idéologiques fin 19e, début 20e montrent les enjeux idéologiques autour de ces questions. Au-delà des polémiques, les programmes ont trois intérêts majeurs. Ils protègent les enfants de la répétition, ils libèrent de l'endoctrinement en interdisant aux enseignants de faire ce qu'ils veulent, ils définissent les fondamentaux. Or, c'est là que le bât blesse : les programmes de 2008 représentent, pour beaucoup, un repli national, un retour en arrière inquiétant.

“La vérité viendra des pratiques”

Quel regard portez-vous sur les programmes d'histoire de 2008 ?

Ces programmes ont clairement été présentés comme des contre-programmes de ceux de 2002 déclarés trop larges, très compliqués à mettre en place.

Recentrer les apprentissages sur des fondamentaux, se décline en histoire en un recentrage dans l'espace et dans le temps. La part belle est donnée à une généalogie de l'histoire nationale et au territoire français. L'ouverture européenne est partiellement remise en question. On a le sentiment de lire des programmes écrits dans les années 50 ou même ceux de 1923 avec une distinction. Dans les *Instructions officielles* (IO) de 1923, les contenus sont beaucoup plus ouverts à l'espace européen.

A-t-on déjà vu dans les programmes d'histoire un tel repli ?

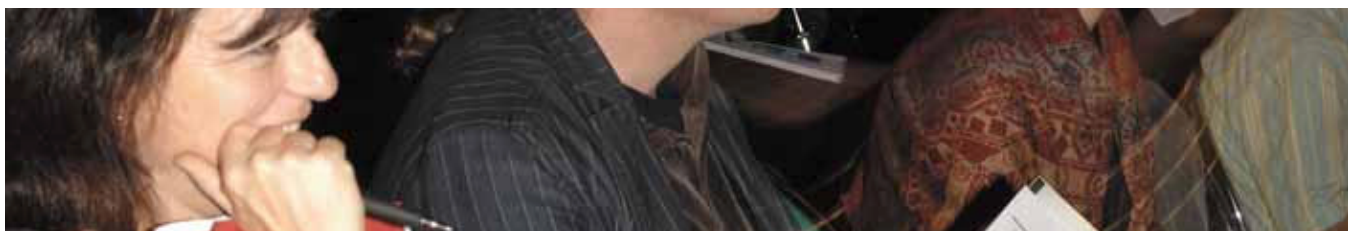
Les programmes de 1923 sont publiés au

sortir de la guerre. A l'époque le milieu enseignant est socialiste et pacifiste. Le syndicat national des instituteurs (SNI) remet en cause l'histoire nationale chauvine. Il faut lire les IO de l'époque et leur ouverture européenne dans ce cadre là, même si ces programmes avaient la réputation de n'être pas assez "social". Les programmes de 1923 vont durer jusque dans les années 60. A ce moment là, on casse l'histoire chauvine, on ouvre au tiers-monde... C'est le moment où se met en place l'éveil. On part de l'environnement, du quartier pour aborder des questions plus larges. Mais les années 80 vont être marquées par une crise de l'histoire : "*les petits français ne savent plus qui est Jeanne d'Arc !*" Les programmes de 1985 peuvent aussi se lire comme un repli sur "*ce qui nous fonde*" avec un retour à des programmes disciplinaires. Aujourd'hui le contexte c'est le socle commun, l'idée d'un

bagage, minimum mais assuré, donné à chaque élève. Et la tentation est de se centrer sur une histoire commune à petite échelle, mais maîtrisée.

Les contenus ne sont pas sans poser question...

Bien sûr et il redonne voix à des critiques comme celles de Suzanne Citron sur l'impossible cadre franco-français. Dans un pays aux cultures plurielles comment ne pas leur donner leur place dans les programmes ? Et il est vrai que certains choix sont problématiques. Il suffit pour s'en convaincre de compter le nombre de républicains cités. On revient par ailleurs à des formulations comme "*les invasions barbares*" qui n'ont plus cours dans la science historique et qui avaient été changées dans les programmes de 2002. Pour ma part, je regrette aussi que la question des migrations ne soit pas plus



“On sait à quel point la distance entre la prescription et la pratique est grande”

Histoire et mémoire

La question des mémoires vient régulièrement taper aux portes des programmes de l'école. La traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions, l'immigration, la Shoah... autant de mémoires devenues "objets d'histoire" à l'école élémentaire. Les maîtres, dans les classes, ont inventé des pratiques se raccrochant aux dates de commémoration de la seconde guerre mondiale, à l'actualité ou à la venue d'un témoin qui raconte son histoire. Sujet difficile que d'enseigner des mémoires encore sensibles dans la société. Et la déclaration de Nicolas Sarkozy, l'année passée, affirmant qu'il fallait confier la mémoire d'un enfant juif de France victime de la Shoah à chaque élève de CM2 n'a pas de ce point de vue clarifié les choses. Car, sur ce sujet, la question de l'extermination recouvre un poids émotionnel qui peut être choquant, perturbant ou même culpabilisant pour des enfants de 10 ans. Pour autant Benoît Falaize estime que pour aborder ces questions "la transmission de l'histoire, notamment à l'école primaire, passe par l'incarnation". Mais pas de n'importe quelle façon : "il est intéressant d'arriver à faire vivre les personnages, de montrer ce qui s'est réellement passé et rendre présent les sujets d'hier." De ce point de vue, la littérature qui est utilisée par les enseignants offre un cadre propice et distancié tout comme les récits autobiographiques ou l'échange en classe avec des témoins qui ont survécu.* Une approche qui vaut pour d'autres mémoires qui ne doivent pas devenir de simples commémorations ou des déclarations émotionnelles.

*Le BO du 17 juillet 2008

(<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/29/MENE0800541N.htm>) valide cette approche reprenant en partie les conclusions du rapport de Hélène Waysbord-Loing (<http://www.education.gouv.fr/cid21471/rapport-sur-l-enseignement-de-la-shoah-a-l-ecole-primaire.html>). Des documents d'accompagnement devraient être édités.



présente au fil des questions abordées. Mais on sait à quel point la distance entre la prescription et la pratique est grande. Le programme n'est qu'un cadre.

Concernant les pratiques justement, quelle liberté les enseignants gardent-ils ?

La "redisciplinarisation" de l'histoire ne dit rien des pratiques qui vont être mises en place. Les programmes de 2002 mettaient l'accent sur la transversalité, l'utilisation de la littérature de jeunesse... Aucun document d'accompagnement n'a pour l'instant été publié et ne dit le contraire. Si le cadre contraint, pour autant rien n'empêche d'envisager les programmes dans une optique transversale. J'ajouterai qu'à mon avis, ces nouveaux textes, malgré l'opposition des didacticiens qu'ils ont suscitée, ne vont pas passer de problèmes aux enseignants. D'abord parce qu'ils rassurent les parents qui vont avoir l'impression de connaître. Mais aussi parce qu'il ne faut pas se cacher une réalité : la difficulté pratique de la mise en place des programmes de 2002.

Pour autant, il y a un fossé entre l'ambition des programmes de 2002 et l'histoire à papa que décrivent ceux de 2008...

Bien sûr et il existe des niches pour les enseignants. Les pratiques sont assez routinisées en histoire. On observe en général trois options : ne pas faire d'histoire ou peu, en faire beaucoup avec un véritable investissement (c'est plutôt le cas d'enseignants passionnés) ou en faire de manière "ordinaire" c'est à dire choisir un document et poser des questions sur celui-ci. Les programmes de 2002 n'ont pas changé cela, et rien ne dit que ceux de 2008 le feront. Ce nouveau cadre est contraignant et ne satisfait sûrement pas les enseignants. Mais dans le même temps, ils les libèrent car ils savent ce qu'il faut apprendre au CE2, CM1, CM2. A partir de cela, les enseignants peuvent maintenir l'exigence de cet enseignement dans la compréhension du passé et du présent. Après tout, c'est en classe qu'on est maître à bord. La vérité viendra des pratiques.

Propos recueillis par Lydie Buguet

Benoît Falaize

CHARGÉ D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE À L'INRP
A PUBLIÉ : LA FRANCE ET L'ALGÉRIE : LEÇONS
D'HISTOIRE, INRP, 2007
BONNAFOUX C., DE COCK-
PIERREFONT L., FALAIZE B. :
MÉMOIRES ET HISTOIRE À
L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE,
A. COLIN, 2007
FALAIZE B. CAUWET N.,
HISTOIRE CYCLE 3, COLL.
LES SAVOIRS DE L'ÉCOLE,
HACHETTE, 2002

